

**2013/5655 - Parc RVI/Feuillat – Aménagement d'un parc paysager à Lyon 3e - Opération n° 03413001 –
Vote de l'opération études - Vote de l'A.P. n° 2012-1, Programme 00012, pour un montant de 220 000 euros
TTC (Direction des Espaces Verts) (BMO du 01/07/2013, p. 1526)**

Rapporteur : Mme PANASSIER Catherine

Mme PANASSIER Catherine, rapporteur : Monsieur le Maire, la ville se reconstruit sur elle-même pour le plus grand bien de tous, et ce projet en est une parfaite illustration.

Ce rapport concerne une autorisation de programme pour l'étude et le choix d'un prestataire pour la réalisation d'un parc, d'un grand jardin offert au quartier, d'un véritable poumon vert, sur l'ancienne friche RIV, aujourd'hui en totale reconversion et requalification. Thierry Philip précisera l'ambition du projet.

En deux mots, les principes retenus après concertation pour cet aménagement sont triples : une végétalisation intense, des aires de jeux pour les enfants de différentes tranches d'âge du quartier, des espaces pédagogiques et de rencontre dans une ambiance champêtre. L'idée est notamment de créer un espace pédagogique sur la faune et la flore avec des plantations spécifiques, des nichoirs et autres abris.

La création à l'Ouest sur le mur des futures écoles Emile Cohl et Ecohl-Cité d'un mur peint vivant sous forme d'un atelier permanent, permettra de mettre en visibilité les savoirs faire de la peinture murale.

Montrer, enseigner, transmettre des savoirs faire est la vocation du site dans lequel ce parc va trouver naturellement sa place. En effet, ce site sera l'un des plus grands campus de formation, de formation professionnelle et d'apprentissage avec près de 5.000 jeunes qui seront accueillis à l'AFPIA, les métiers de l'ameublement, à la SEPR dont on connaît la diversité des formations, chez les Compagnons du bâtiment, à la Croix-Rouge pour devenir ambulanciers, aides soignants ou infirmiers, ou encore à Ecohl-Cité ou à Emile Cohl, cette école supérieure de dessin de renommée internationale.

Aux côtés des grands campus universitaires et des grandes écoles, Lyon pourra être fière d'accueillir ce lieu de transmission de savoir-faire, de formation professionnelle et d'apprentissage. Alors que l'emploi des jeunes est difficile, que les notions de travail, de métier, d'effort et de réalisation de soi sont à revisiter, ce projet prend une résonnance particulière et marque la volonté de la ville d'accorder aux jeunes une égale attention quelque soit la filière qu'ils ont choisi pour s'investir.

Ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission.

M. PHILIP Thierry, Maire du 3^e arrondissement : Je vais ajouter quelques mots, car beaucoup a déjà été dit. Je voudrais simplement rappeler que sur cette friche que l'on appelle toujours RVI mais qui se nomme en fait la friche Rochet Schneider, il existe deux parties. Il y a d'un côté l'arrivée sur le site de l'alternance dont a parlé Catherine Panassier. Nous avons fait la visite de sécurité de la SEPR la semaine dernière et son ouverture pour la rentrée prochaine, ainsi que l'ouverture de la Croix-Rouge pour la rentrée prochaine également.

Il existe tout un ensemble d'équipements publics qui va créer ici un nouveau morceau de ville au cœur de Montchat, avec une nouvelle rue pour faciliter les traversées, deux ensembles de nouveaux logements, une médiathèque dont on a déjà parlé ici et que nous avons voté et enfin le parc public qui nous intéresse aujourd'hui qui fait 8.000 m² et que Catherine Panassier a décrit.

J'ajoute, puisqu'on a parlé de la fresque à laquelle tient beaucoup Gilles Buna et il a raison puisque l'école Emile Cohl va en plus offrir une très belle fresque à proximité du jardin, j'ajoute donc, que la Croix-Rouge modifiera le mur des médecins du côté de Lacassagne et que les investissements d'avenir, les dernières décisions prises au cours des dernières semaines, ont permis de financer la totalité du projet des Compagnons du bâtiment ce qui fait que le budget est à présent complètement bouclé et que la partie rue Feuillat va pouvoir se développer. Quand on aura terminé tout cela, il y aura encore la rue Rochaix à terminer, entre guillemets, puisque l'ouverture nouvelle de la SEPR sur le cours Albert Thomas est espérée pour le mandat suivant.

J'ajouterais qu'un rendu de l'ensemble des concertations sera réalisé le 10 juillet pour les habitants, que la Ville va procéder à la consultation du concepteur, le maître d'œuvre sera connu entre octobre et novembre 2013. De décembre 2013 à juillet 2014 se déroulera alors la seconde phase de concertation, non plus sur le programme qui se termine aujourd'hui par notre vote, mais cette fois-ci sur le projet.

Puis viendra le temps des études détaillées, probablement entre juillet et novembre 2014, ce qui fait que ce magnifique parc de 8.000 m², la bibliothèque et l'ensemble de ce qui a été décrit pourra être à la disposition des habitants probablement en octobre 2015. Evidemment le Maire du 3^e se réjouit et conseille à ses collègues de voter très favorablement ce rapport.

M. BUNA Gilles, Adjoint : Je voudrais simplement dire que cela n'a pas été un parcours sans virage car nous sommes partis d'un parc d'activités puis d'une occupation de la friche RVI ce qui a un peu retardé les dynamiques et parce que ce sont des lieux forcément un peu pollués. Pour connaître l'état de la dépollution, il aurait fallu entrer dans les bâtiments ce qui n'a pas été possible, on a donc perdu un an et demi, il faut le rappeler. Par contre, au niveau du projet, au fur et à mesure que certaines hypothèses tombaient et qu'on s'attelait à les faire tomber, est né un projet de campus.

La dernière étape à finaliser est celle du bail emphytéotique ou de la vente de l'espace pour l'école Emile Cohl et pour la cité de la création. La dernière réunion a eu lieu vendredi dernier, il en reste encore une à venir. Mais globalement, on peut espérer qu'en 2015, on achèvera ce morceau de ville, à la satisfaction de tous, tout en respectant le patrimoine, autre problème qui n'a pas été sans difficulté. On gardera le mur, je crois que l'on pourra même rappeler la continuité profonde entre les activités anciennes de Schneider et les activités actuelles, celles de la formation technique.

Je suis personnellement très content et je tenais à remercier les services qui ont fait tous les virages, tous les zigzags nécessaires pour qu'enfin on aboutisse sur une belle ligne droite.

M. LE MAIRE : Je veux simplement rappeler que cela n'a pas été un parcours de santé cette friche RVI et qu'à l'époque lorsque j'ai pris un certain nombre de décisions, j'ai entendu des cris d'orfraie et que l'on disait « liberticide, attentatoire à la liberté » et aujourd'hui on a un campus qui va réunir 2.500 étudiants avec en particulier des étudiants de l'école Emile Cohl, c'est-à-dire ceux qui font la création. On a aussi à résoudre les problèmes pour la satisfaction générale, y compris d'ailleurs de ceux qui étaient à l'intérieur de la friche. Comme quoi, il faut savoir prendre un certain nombre de décisions et s'y tenir.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)